



Doc. 16222

04 juillet 2025

La détention de Maja T., militante antifasciste non binaire, est un symptôme de l'érosion de l'État de droit en Hongrie

Déclaration écrite n° 816

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous exprimons notre profonde inquiétude quant à la détention en cours en Hongrie de Maja T., militante antifasciste de nationalité allemande.

Maja est maintenu-e en détention provisoire prolongée dans des conditions dégradantes, en violation des articles 3 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme (STE n° 5). Maja a notamment un accès limité à une assistance juridique, est placé-e à l'isolement et fait face à des conditions de détention inadéquates.

Le cas de Maja met en lumière des préoccupations plus générales concernant l'État de droit en Hongrie, notamment l'influence croissante du politique sur le système judiciaire et la répression pénale du militantisme antifasciste.

Nous appelons les autorités hongroises à garantir le plein respect des normes en matière de droits humains, y compris la libération immédiate de Maja dans l'attente de son procès.

Nous demandons également instamment à l'Assemblée parlementaire de s'attaquer aux déficiences systémiques de l'État de droit en Hongrie.

Par conséquent:

- nous demandons que les conditions de détention de Maja soient pleinement conformes à la Convention européenne des droits de l'homme;
- nous appelons instamment à sa libération immédiate dans l'attente de son procès, conformément au principe de proportionnalité en matière de détention provisoire;
- nous condamnons la modification apportée à la Constitution en mars 2025 interdisant les manifestations publiques LGBTIQ+ et restreignant la liberté de réunion sous le prétexte de la protection de l'enfance;
- nous demandons au Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe de suivre cette affaire et de faire un rapport sur les conditions de détention en Hongrie;
- nous invitons l'Assemblée et ses commissions à se pencher sur le recul de l'État de droit en Hongrie et sur ses répercussions sur la société civile et les libertés.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GLASER Vinzenz, Allemagne, GUE
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BÖTTGER Janina, Allemagne, GUE
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CATHALA Gabrielle, France, GUE
ÇELENK Sevilay, Türkiye, GUE
CHIKIROU Sophia, France, GUE
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
LICHERI Ettore Antonio, Italie, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MAIORINO Alessandra, Italie, GUE
MURPHY Conor, Irlande, GUE
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
POLAT Filiz, Allemagne, SOC
REGOL Sandra, France, SOC
STAMBACH-TERRENOIR Anne, France, GUE
VELA Susanna, Andorre, SOC
VELDHOEN Gala, Pays-Bas, SOC
ZAMPA Sandra, Italie, SOC

Total = 20

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts